

Rapport du président (année 2020) :

En quelques mots, je vais vous présenter les faits marquants de l'année écoulée, une année toute particulière où il a été plus discuté de plan de protection, d'arrêt, de reprise avec conditions que de tennis à proprement parler. Le comité n'a pas pu se réunir en présentiel au plus fort de la pandémie mais à assurer le bon fonctionnement du club via les moyens électroniques. De nombreux messages ont été envoyés aux membres suite aux différentes annonces tant du Conseil fédéral que du Conseil d'Etat.

Le début d'année avait pourtant bien débuté pour notre club, avec une première, soit, l'accueil d'une manifestation culturelle, Antigél, qui s'est produit sous la bulle, via des concerts. Puis le lock down durant 2 mois !

La perte des heures de bulle durant cette période de fermeture (mi-mars à mi-avril 2019) a été compensée sur octobre 2020 et normalement sur avril 2021.

A ce propos, avec une petite entorse à la périodicité de notre AG, le comité a pris la décision en mars dernier, de compenser et non rembourser les heures perdues sous la bulle de janv. à avril 2021 avec la gratuité de ces 4 mois sur la future saison, impliquant un manque à gagner de plus de kCHF 50 pour notre club.

En revanche, pour les cotisations et licences, le tennis a pu reprendre ces droits assez rapidement courant 2020, le comité avait donc décidé qu'elles restaient dues, idem pour 2021. En effet, le tennis a été l'un des sports les moins impactés durant cette pandémie (sport extérieur et sport individuel, à la base).

La reprise des activités a aussi été synonyme du début du feuilleton lié à la gérance du club-house. Après la volonté des gérants de prolonger leur contrat d'un an, volonté exprimée au travers d'un courrier en 2019, ces derniers ont envoyé une lettre au club (en juin 2020) demandant une résiliation du contrat au 31 oct. 2020 (vous connaissez la triste fin arrivée à Jacky dans l'intervalle).

S'en est suivi dans la foulée, dans le même mois, les premières discussions avec la Mairie (propriétaire du bâtiment), notamment avec son CA délégué aux sports, Cyril Huguenin.

2 options s'offraient à nous.

- i) Le maintien du statut quo : lien contractuel entre notre Club et le gérant, loyer reversé à la Mairie ;
- ii) Nouveau lien direct entre la Mairie et le gérant.

Les premières discussions, entamées durant l'été tendaient au statut quo puis au début de l'automne, un courrier de la Mairie nous indiquait que cette dernière a décidé de reprendre à sa charge la relation contractuelle de la gérance de l'exploitation commerciale dans un bâtiment communal. Le club étant toutefois associé au comité de sélection de la future gérance notamment via la participation au jury de désignation. Ainsi, la convention nous liant à la Mairie devant être également revue. M. Huguenin, présent dans la salle, vous en dira plus.

Nous remercions la Mairie pour son soutien inconditionnel envers notre mouvement junior. Une fois le dossier de la gérance clos, nous pourrons reprendre les discussions concernant le renouvellement des courts (1 à 5) et l'installation d'un éclairage light sur les courts 6 et 7.

Rapport de la commission technique pour l'année 2020

Concernant l'année 2020, comme tout le monde le sait, elle fût particulière pour tous ! Année perturbée par la covid dans tous les secteurs, et bien évidemment dans le domaine sportif aussi. Le tournoi de l'escalade a dû être malheureusement annulé.

Le tournoi interne a été adapté sur une plus longue période, avec 35 inscrits, ce tournoi a vu la victoire d'Oscar Varin sur William Jaccard. Malheureusement pas de tableau féminin.

La commission technique remercie chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidées et soutenues dans l'action de ces divers évènements sportifs !

Philippe Roquette & Nicolas Delaloye